

COMPTE DE RÉSULTAT



Compte de Résultat (Première Partie)

BENNE S.A.

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	12 511 387	1 302 947	13 814 334	12 063 720
Production vendue de services	43 550		43 550	42 016
Chiffres d'affaires nets	12 554 937	1 302 947	13 857 884	12 105 736
Production stockée			(96 974)	615 953
Production immobilisée			17 435	41 137
Subventions d'exploitation			35 917	30 772
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			93 702	128 811
Autres produits			822	134
PRODUITS D'EXPLOITATION			13 908 786	12 922 543
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 028 893	3 443 951
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(121 434)	(163 789)
Autres achats et charges externes			3 213 781	3 385 250
TOTAL charges externes :			7 121 240	6 665 412
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			245 847	234 871
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 330 618	4 210 995
Charges sociales			1 615 595	1 519 004
TOTAL charges de personnel :			5 946 213	5 729 999
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			331 494	310 945
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 283	56 152
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			332 777	367 097
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 882	1 103
CHARGES D'EXPLOITATION			13 647 959	12 998 482
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			260 827	(75 940)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

BENNE S.A.

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition Euro

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	260 827	(75 940)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change	4		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	4		
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations financières aux amortissements et provisions			39 178
Intérêts et charges assimilées	27 361		23 062
Différences négatives de change	65		3
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	27 426		62 243
	RÉSULTAT FINANCIER	(27 422)	(62 243)
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	233 405	(138 183)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 608		991
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 740		23 565
Reprises sur provisions et transferts de charges			
	36 348		24 556
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	85		5 728
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	684		8
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 500		244 051
	2 269		249 786
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	34 079	(225 231)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	(79 025)		(78 125)
	TOTAL DES PRODUITS	13 945 138	12 947 098
	TOTAL DES CHARGES	13 598 629	13 232 387
	BÉNÉFICE OU PERTE	346 509	(285 288)

ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

1) GÉNÉRALITÉS	2
2) PRINCIPES FONDAMENTAUX.....	2
3) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
4) INCIDENCE COMPTABLES DES ENJEUX CLIMATIQUES.....	3
5) ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....	3
6) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	4
6.1) BILAN ACTIF	4
6.1.1) FONDS COMMERCIAL	4
6.1.2) RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT.....	4
6.1.3) MOUVEMENTS D'IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	4
6.1.4) PRODUCTION IMMOBILISÉE	4
6.1.5) IMMOBILISATIONS – MÉTHODE ET DURÉE DES AMORTISSEMENTS.....	5
6.1.6) ÉVALUATION DES STOCKS.....	5
6.1.7) CRÉANCES DOUTEUSES	5
6.1.8) DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR.....	6
6.1.9) DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6
6.1.10) EFFETS ESCOMPTÉS NON ÉCHUS	7
6.2) BILAN PASSIF	7
6.2.1) CAPITAL.....	7
6.2.2) PARTICIPATION DES SALARIÉS	7
6.2.3) DÉTAIL DES CHARGES À PAYER.....	7
6.2.4) DÉTAIL DES PRODUITS D'AVANCE.....	7
7) INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	8
7.1) INFORMATIONS SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES	8
7.2) IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET AUTRES INFORMATIONS FISCALES	8
7.3) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'AUDIT LÉGAL.....	8
7.4) EFFECTIF MOYEN DE SALARIÉS	8
7.5) TRANSFERTS DE CHARGES.....	8
8) ÉLÉMENTS HORS BILAN.....	9
8.1) GARANTIES DONNÉES AU TITRE DES EMPRUNTS.....	9
8.2) CAUTIONS DÉLIVRÉES PAR LES BANQUES POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ	9
8.3) ENGAGEMENT AU TITRE DE LA RETRAITE.....	10

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

1) GÉNÉRALITÉS

Annexe :

- Au bilan, avant répartition du résultat, de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total s'élève à 8.279.611 euros.
- Au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont les totaux sont :
 - . Produits : 13.945.138 euros.
 - . Charges : 13.598.629 euros.

Le résultat net avant répartition est un bénéfice de 346.509 euros.

La durée de l'exercice est de 12 mois, comme le précédent.

Les notes annexées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 17 avril 2023.

Les tableaux fiscaux n° 2054, 2055, 2056 et 2057, ainsi que le tableau de financement de l'exercice, font partie de la présente annexe.

Les autres éléments de l'annexe prévus par le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, non mentionnés ci-après, sont non applicables ou non significatifs.

2) PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes sont notamment respectées :

- Évaluation des éléments inscrits en comptabilité par référence à la méthode des coûts historiques ;
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

3) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire du Covid-19 apparue en France au début de l'année 2020 a impacté significativement les comptes de l'année 2022 en raison des difficultés qu'elle a entraîné en matière d'approvisionnements de fournitures industrielles.

Les difficultés rencontrées sur les disponibilités des fournitures ont conduit à un rallongement des délais de fabrication conduisant à des reports de livraisons.

BENNE SA a continué à bénéficier du dispositif de l'activité partielle de longue durée pour absorber les périodes de sous-activités consécutives aux tensions sur les approvisionnements de fournitures industrielles.

Ce dispositif a été utilisé par BENNE SA de manière marginale en 2022, pour 580 heures au total.

Par ailleurs, BENNE SA avait souscrit en 2020 et 2021 des Prêts Garantis par l'État ou « PGE », via BPI FRANCE, auprès de l'ensemble de ses banques partenaires, pour une enveloppe totale de 2.100.000 euros.

Elle avait opté en 2021 pour un étalement global sur 5 ans avec un différé d'amortissement de 12 mois.

256.672 euros ont été remboursés sur cette enveloppe au cours de l'exercice.

La dette en PGE est de 1.851.581 euros à la clôture, commissions comprises.

4) INCIDENCE COMPTABLES DES ENJEUX CLIMATIQUES

Les comptes annuels de l'exercice ne sont pas impactés par les enjeux climatiques en raison de la nature des activités de l'entreprise, de la nature de ses actifs et de ses consommations en énergie.

Toutefois, l'entreprise poursuit sa démarche volontaire en matière de RSE pour réduire l'impact de ses activités en matière de gestion de ses déchets ou de consommation d'énergies d'une part et, d'autre part, en offrant à ses clients des solutions techniques plus efficaces en matière d'impacts environnementaux.

5) ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

L'accord d'entreprise visant à la mise en place d'une activité partielle de longue durée a été renouvelé le 31 janvier 2023, à titre préventif.

Il a été homologué par la DIRECCTE le 16 février 2023.

Cet accord est applicable à l'ensemble des salariés éligibles de l'entreprise pour la période du 01/02/2023 au 31/07/2023.

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

6) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

6.1) Bilan actif

6.1.1) Fonds commercial

Le fonds de fabrication de matériels textiles, de bandes et de courroies, précédemment exploité 74, rue du Gazel à CASTRES a été acquis le 1^{er} novembre 1985 pour 9.146 euros.

Le fonds de chaudronnerie exploité 1, rue Jean Foucault à CASTRES a été acquis le 1^{er} mars 1999 et évalué à 121.959 euros lors de la fusion entre la S.A. BENNE et la S.A. BRU le 27 juillet 1999.

Ces fonds de commerce ont fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture de l'exercice.

6.1.2) Recherche et développement

La société BENNE SA a poursuivi sur l'année 2022 son programme de recherche et de développement, éligible au crédit d'impôt recherche et au crédit d'impôt innovation.

Les dépenses supportées sur l'exercice se sont élevées à :

- 0 euros au titre de la recherche et du développement,
- 461.123 euros au titre de l'innovation.

Les crédits d'impôt obtenus ressortent à 78.125 euros.

L'intégralité des charges de recherche et développement, et des dépenses d'innovation, engagée par BENNE SA a été maintenue en charges.

6.1.3) Mouvements d'immobilisations et amortissements

Les mouvements d'immobilisations et d'amortissements de l'exercice figurent dans les tableaux fiscaux n° 2054 et 2055.

6.1.4) Production immobilisée

Au cours de l'exercice 2022, plusieurs travaux et matériels ont été réalisés par l'entreprise BENNE SA pour son compte et ceci pour un montant global de 17.435 euros, évalué sur la base des coûts de revient supportés.

Nature	Montant
Plancher sur vestiaires & réfectoire	7 392 €
Projecteur hologrammes pour salons	3 765 €
2 caissons outillages haute fréquence	3 696 €

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Nature	Montant
2 trusquins réglages gabarits haute-fréquence	1 339 €
2 étagères pour l'atelier de peinture	742 €
Éclairage lavabos ateliers	500 €
Total de la production immobilisée	17 435 €

6.1.5) Immobilisations – Méthode et durée des amortissements

Le coût des immobilisations acquises par BENNE SA intègre l'ensemble des coûts nécessaires à leur mise en service (transports, installation, frais de douanes ...)

Types d'immobilisations	Modes d'amortissement	Durées d'amortissement
Logiciels	Linéaire	1 à 15 ans
Fichiers pour prospections commerciales	Linéaire	1 an
Bâtiments	Linéaire	15 à 25 ans
Matériels et outillage	Linéaire ou dégressif	3 à 33 ans
Agencements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériels de transport	Linéaire	4 à 8 ans
Matériels informatique	Linéaire ou dégressif	2 à 8 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

6.1.6) Évaluation des stocks

Les stocks de fournitures et approvisionnements (1.632.140 euros) sont évalués sur la base du dernier coût d'achat.

Les encours de production (1.313.914 euros) sont évalués en fonction de l'état d'achèvement du produit vendu, à leur coût de production, incluant la main d'œuvre et les matières consommées.

Les produits intermédiaires (132.206 euros) sont évalués à leur valeur d'usage c'est-à-dire au prix de vente des produits finis, diminué des charges de production à venir et des frais de commercialisation.

Les produits finis (11.035 euros) sont évalués à leur coût de production, incluant la main d'œuvre et les matières consommées.

6.1.7) Créances douteuses

Les créances douteuses déclarées au titre de la garantie d'assurance-crédit ont été intégralement dépréciées, pour la partie non couverte par l'assurance.

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Le taux de dépréciation des autres créances douteuses a été défini au cas par cas, au regard des procédures engagées et après avis des conseils de la société en charge des actions judiciaires.

Ces autres créances douteuses sont dépréciées au 31 décembre 2022 pour la totalité des risques estimés.

6.1.8) Détail des produits à recevoir

Nature	Montant
État - Crédits d'impôts	83 525 €
Tva déductible	35 442 €
Indemnités de Sécurité Sociale	11 567 €
Clients - Paiement fournisseur par délégation	6 800 €
Indemnités de caisses de prévoyance	4 277 €
Aides à l'emploi	1 333 €
Salariés - Acomptes et retenues sur salaires	112 €
Chèques cinéma à retenir	108 €
Total des produits à recevoir	143 165 €

6.1.9) Détail des charges constatées d'avance

Nature	Montant
Achats stockés - Fournitures et approvisionnements	20 746 €
Achats non-stockés - Prestations études	100 €
Achats non-stockés - Fournitures complètes autres	4 207 €
Achats non-stockés - Eau & énergie	96 €
Charges externes - Loyers de locations mobilières	12 420 €
Charges externes - Entretien & maintenance	15 753 €
Charges externes - Assurances	44 837 €
Charges externes - Documentations	7 574 €
Charges externes - Frais d'actes	30 €
Charges externes - Communication & salons	11 084 €
Charges externes - Autres	8 179 €
Frais financiers - Garanties BPI France	5 847 €
Total des charges constatées d'avance	130 872 €

Nature	Montant
Charges constatées d'avance d'exploitation	125 026 €
Charges constatées d'avance financières	5 847 €

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

6.1.10) Effets escomptés non échus

Les effets escomptés et non échus au 31 décembre 2022 ressortent à 24.318 euros.

6.2) Bilan passif

6.2.1) Capital

Le capital est composé de 6.200 actions de 113 euros de valeur nominale.
Il n'y a eu aucun mouvement au cours de l'exercice.

6.2.2) Participation des salariés

Il n'y a pas eu de participation des salariés aux résultats au titre de l'exercice.

6.2.3) Détail des charges à payer

Nature	Montant
Salariés - Congés et compte épargne temps à payer	403 371 €
Cotisations sociales à payer - Organismes sociaux	253 953 €
Taxes sur la valeur ajoutée	220 213 €
Cotisations sociales sur congés et CET à payer	140 345 €
Salariés - Rémunérations dues	97 904 €
Autres impôts et taxes	57 405 €
Salariés - Frais de déplacement à payer	25 860 €
Cotisations sociales à payer sur primes à payer	29 310 €
Prélèvement à la source à reverser	11 397 €
Doublons & paiements indus de clients	7 064 €
Remboursement fournisseurs sur factures annulées	4 363 €
Total des charges à payer	1 251 185 €

6.2.4) Détail des produits d'avance

Nature	Montant
Facturations clients d'avance	161 275 €
Aide à l'emploi	3 683 €
Aide audit énergétique	858 €
Total des produits d'avance (exploitation)	165 816 €

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

7) INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

7.1) Informations sur le chiffre d'affaires

BENNE SA ne souhaite pas apporter d'autres informations sur la décomposition du chiffre d'affaires que celles apportées par son compte de résultat, en raison du préjudice commercial qui pourrait en résulter.

7.2) Impôt sur les bénéfices et autres informations fiscales

La société a bénéficié de plusieurs crédits d'impôts au titre de l'exercice :

- Mécénat :	1.800 €
- Innovation :	<u>78.125 €</u>
	79.925 €

La réduction d'impôt pour mécénat au titre de l'année 2017 (900 euros), non imputée fiscalement dans les 5 ans, a été passée en perte au 31 décembre 2022.

7.3) Honoraires des commissaires aux comptes pour l'audit légal

La charge d'honoraires comptabilisée au titre de l'audit légal des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est de 14.935 euros hors taxes.

7.4) Effectif moyen de salariés

L'effectif moyen de l'entreprise pour l'année 2022 ressort à 120 personnes, dont 3 salariés ayant le statut de travailleurs handicapés et 5 salariés en formation par alternance.

7.5) Transferts de charges

Les transferts de charges de l'exercice se décomposent comme suivant :

Nature	Montant
Prise en charge de formations de salariés (OPCO)	40 600 €
Remboursements d'assurance prévoyance	28 457 €
Indemnités d'assurance - Flotte de véhicules	4 237 €
Indemnités d'assurance - Sinistre tiers	1 480 €
Indemnités d'assurance - Frais de poursuite assurance-crédit	596 €
Total des transferts de charges (exploitation)	75 370 €

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

8) ÉLÉMENTS HORS BILAN

8.1) Garanties données au titre des emprunts

Prêteurs	Dettes garanties	Nature de la garantie
Banque Courtois	15.270 euros	Nantissement matériels et outillages
Banque Courtois	9.328 euros	Néant
Banque Courtois	235.285 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Banque Courtois	75.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
BNP Paribas	71.855 euros	Nantissement du fonds de commerce
BNP Paribas	240.371 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
BNP Paribas	76.581 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
BPI France	110.000 euros	Néant
Crédit Agricole	13.900 euros	Hypothèque conventionnelle
Crédit Agricole	229.586 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Crédit Agricole	75.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Caisse d'Épargne	230.297 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Caisse d'Épargne	75.187 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
HSBC France	110.039 euros	Nantissement du fonds de commerce
HSBC France	235.108 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
HSBC France	75.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Société Générale	229.167 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Société Générale	75.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Société Générale	98.432 euros	Nantissement matériels et outillages

8.2) Cautions délivrées par les banques pour le compte de la société

Banque	Nature	Fin	Montant
Banque Courtois	Dispense de garantie	09/02/2023	1.015 €
BNP - Paribas	Restitution d'acompte	31/03/2023	11.100 €
BNP - Paribas	Restitution d'acompte	31/01/2023	12.900 €
BNP - Paribas	Dispense de garantie	05/04/2023	3.491 €
Crédit Agricole	Restitution d'acompte	31/05/2024	312.000 €
HSBC France	Restitution d'acompte	31/08/2023	156.960 €
Société Générale	Dispense de garantie	30/11/2023	17.040 €
Société Générale	Dispense de garantie	30/04/2023	3.650 €
Société Générale	Dispense de garantie	10/10/2023	34.750 €
			522.906 €

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

8.3) Engagement au titre de la retraite

A la clôture de l'exercice, les salariés de la société ont acquis des droits à la retraite à hauteur de 525.513 euros.

Cet engagement a été évalué sur la base d'une méthode identique à celle de l'exercice précédent.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de cet engagement sont les suivantes :

- ✓ Âge moyen de départ à la retraite : 63 ans,
- ✓ Taux d'actualisation : 3,70%,
- ✓ Taux d'évolution des salaires : 2%,
- ✓ Probabilité de survie : selon tableau T68 – table de mortalité des années 2018 – 2020,
- ✓ Indemnités de départ à la retraite telles que prévues :
 - Par la convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie,
 - Par la convention régionale des salariés de la métallurgie pour les salariés non-cadres.

Cet engagement devrait être réduit en raison du contrat souscrit par la société auprès de la compagnie d'assurance GENERALI qui prend en charge les indemnités de fin de carrière des salariés.

L'épargne atteinte au 31 décembre 2017 a été totalement utilisée au cours de l'année 2018. Aucun versement sur ce contrat n'a été effectué par l'entreprise depuis.

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

31/12/2021 31/12/2022

EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Immobilisations incorporelles	1 606	14 140
	Immobilisations corporelles	339 757	150 694
	Immobilisations financières	40 800	400
	Réduction des capitaux propres (frais de fusion sur prime de fusion)	40 000	
	Remboursements de dettes financières MT / LT	479 770	626 122
	Remboursements obligations convertibles		
	TOTAL DES EMPLOIS	901 933	791 355

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	Excédent (ou insuffisance) brut (e) d'exploitation	163 316	500 961
	+ Transferts de charges (d'exploitation)	123 729	75 370
	+ Autres produits (d'exploitation)	134	822
	- Autres charges (d'exploitation)	-1 103	-1 882
	± Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
	+ produits financiers		4
	- charges financières	-23 064	-27 426
	+ produits exceptionnels (gestion)	991	4 608
	- charges exceptionnelles (gestion)	-5 728	-85
	- Participation des salariés aux résultats		
	- Impôts sur les bénéfices	78 125	79 025
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	336 400	631 398

RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice	336 400	631 398
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Cessions d'immobilisations :		
	- incorporelles		
	- corporelles		
	Cessions ou réductions d'immobilisations financières	40 800	400
	Augmentation des capitaux propres / autres fonds propres		
	Subventions d'investissement reçues	60 865	12 000
	Augmentation des dettes financières (b) (c)	569 653	234 188
	TOTAL DES RESSOURCES	1 007 718	877 986

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

105 785

86 630

TABLEAU DE FINANCEMENT

		31/12/2021	31/12/2022		
Actif circulant		Emploi/ress.	Début	Fin	Emploi/ress.
	Stocks et en-cours	779 742	3 064 834	3 089 295	24 461
	Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	221 480	2 825 261	2 549 988	-275 273
	Autres créances	3 511	429 608	361 437	-68 171
	Total actif circulant	1 004 733	6 319 703	6 000 720	-318 983
Dettes à court terme		Emploi/ress.	Début	Fin	Emploi/ress.
	Fournisseurs	311 684	1 412 517	982 782	-429 735
	Fournisseurs d'immobilisations	-83 756	12 593	1 996	-10 597
	Autres dettes	252 222	2 245 850	2 682 454	436 604
	Total dettes à court terme	480 150	3 670 960	3 667 232	-3 728
Besoin en fonds de roulement		Emploi/ress.	Début	Fin	Emploi/ress.
		524 583	2 648 743	2 333 488	-315 255
Trésorerie		Emploi/ress.	Début	Fin	Emploi/ress.
	Disponible	-418 769	223 397	625 403	402 006
	Concours bancaires courants et soldes créditeurs	-30	-30	-149	-119
	Total trésorerie	-418 799	223 367	625 254	401 887
Fonds de roulement net global		Emploi/ress.	Début	Fin	Emploi/ress.
		105 784	2 872 110	2 958 742	86 632

EXPLICATION DE LA TRESORERIE

	31/12/2021	31/12/2022	Variation
Fonds de roulement net global	2 872 111	2 958 742	86 631
Besoin en fonds de roulement	-2 648 743	-2 333 488	315 255
TRESORERIE NETTE	223 367	625 254	401 887

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A										Désignation de l'entreprise : BENNE S.A.		Néant ☐ *							
IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
										1		2							
												3							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	246 970	KE		KF	14 140			
CORPORELLES	Terrains										KG	116 650	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9					KJ	893 279	KK		KL				
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1					KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2					KP		KQ		KR				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3					KS	2 473 826	KT		KU	46 413			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV	634 663	KW		KX	16 958			
		Matériel de transport *									KY	458 488	KZ		LA	53 066			
	Matériel de bureau et mobilier informatique									LB	224 653	LC		LD	34 256				
	Emballages récupérables et divers *									LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours									LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes									LK		LL		LM					
	TOTAL III									LN	4 801 558	LO		LP	150 694				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T			
		Autres participations										8U	39 178	8V		8W			
Autres titres immobilisés										IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières										IT	1 240	IU		IV	400				
TOTAL IV									LQ	40 418	LR		LS	400					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									ØG	5 088 946	ØH		ØJ	165 234					
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
										1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO		LV	10 097	LW	251 013	IX		
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY	116 650	LZ		
	Constructions	Sur sol propre									IQ		MA		MB	893 279	MC		
		Sur sol d'autrui									IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. de constructions									IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT		MJ		MK	2 520 239	ML		
		Inst. gales, agencés, aménagements divers									IU		MM		MN	651 622	MO		
		Matériel de transport									IV		MP		MQ	511 554	MR		
	Matériel de bureau et mobilier informatique									IW		MS	3 477	MT	255 431	MU			
	Emballages récupérables et divers*									IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours									MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes									NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III									IY		NG	3 477	NH	4 948 775	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations										IØ		ØX		ØY	39 178	ØZ	
Autres titres immobilisés										II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E	400	2F	1 240	2G			
TOTAL IV									I3		NJ	400	NK	40 418	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									I4		ØK	13 974	ØL	5 240 206	ØM				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise BENNE S.A.										Néant ☐ *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	99 017	PF	7 746	PG	9 998	PH	96 765					
TOTAL I			RK	99 017	RM	7 746	RN	9 998	RO	96 765					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM	401 268	PN	35 118	PO		PQ	436 386						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 564 174	QA	170 282	QB		QC	1 734 457					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	360 172	QE	48 262	QF	0	QG	408 434						
	Matériel de transport	QH	336 418	QI	46 243	QJ	0	QK	382 661						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	182 415	QM	23 843	QN	2 892	QO	203 366						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II			QU	2 844 447	QV	323 749	QW	2 892	QX	3 165 303					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	2 943 464	ØP	331 494	ØQ	12 890	ØR	3 262 068					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW													
Total général non venté (NS + NT + NU)								NY							
Total général non venté (NW - NY)														NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation	UE	1 283	UF	18 332
	Dont dotations et reprises - financières	UG		UH	
- exceptionnelles	UJ	1 500	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise **BENNE S.A.**[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise BENNE S.A.

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : BENNE S. A.										Néant ☐		*
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		35 300	UM		UN		35 300		
	Prêts (1) (2)		UP			UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		1 240	UV		UW		1 240		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA		299 115					299 115		
	Autres créances clients		UX		2 250 873		2 250 873					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)		UO									
	Personnel et comptes rattachés		UY		112		112					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		17 285		17 285					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		83 525		83 525					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		35 530		35 530					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		94 112		94 112					
	Charges constatées d'avance		VS		130 872		124 300			6 573		
	TOTAUX			VT		2 947 965	VU		2 605 737	VV		342 228
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG		1 554		1 554					
	à plus d'1 an à l'origine		VH		2 280 404		663 407		1 616 997			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A		1 700						1 700	
Fournisseurs et comptes rattachés			8B		982 782		982 782					
Personnel et comptes rattachés			8C		527 135		527 135					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D		423 608		423 608					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E		11 397		11 397					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW		220 213		220 213					
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		57 405		57 405					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J		1 996		1 996					
Groupe et associés (2)			VI		41 421		41 421					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K		1 276 881		1 276 881					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L		165 816		165 816					
TOTAUX			VY		5 992 311	VZ		4 373 614		1 616 997		1 700
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		103 173	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		41 421	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		448 581	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

BILAN



Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

BENNE S.A.

Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	116 225	93 083	23 142	16 847
Fonds commercial	131 106		131 106	131 106
Autres immobilisations incorporelles	3 682	3 682		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	251 013	96 765	154 248	147 953
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	116 650		116 650	116 650
Constructions	893 279	436 386	456 893	492 010
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 520 239	1 734 457	785 782	909 652
Autres immobilisations corporelles	1 418 607	994 461	424 146	438 799
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 948 775	3 165 303	1 783 471	1 957 111
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 878	3 878		
Créances rattachées à des participations	35 300	35 300		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 240		1 240	1 240
TOTAL immobilisations financières :	40 418	39 178	1 240	1 240
ACTIF IMMOBILISÉ	5 240 206	3 301 247	1 938 959	2 106 304
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 632 140		1 632 140	1 510 706
Stocks d'en-cours de production de biens	1 313 914		1 313 914	1 412 641
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	143 241		143 241	141 487
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	3 089 295		3 089 295	3 064 834
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	56 450		56 450	59 583
Créances clients et comptes rattachés	2 549 988	285 471	2 264 517	2 522 741
Autres créances	174 114		174 114	212 746
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 780 552	285 471	2 495 082	2 795 070
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	625 403		625 403	223 397
Charges constatées d'avance	130 872		130 872	157 280
TOTAL disponibilités et divers :	756 276		756 276	380 677
ACTIF CIRCULANT	6 626 123	285 471	6 340 652	6 240 580
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	11 866 329	3 586 717	8 279 611	8 346 884

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

BENNE S.A.

Devise d'édition Euro

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé 700 600	700 600	700 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		70 000	70 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		973 498	1 258 786
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		346 509	(285 288)
	TOTAL situation nette :	2 090 606	1 744 098
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		135 515	155 255
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
	CAPITAUX PROPRES	2 226 121	1 899 352
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		59 679	66 650
	AUTRES FONDS PROPRES	59 679	66 650
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		1 500	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 500	
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 281 958	2 627 247
Emprunts et dettes financières divers		43 121	82 675
	TOTAL dettes financières :	2 325 079	2 709 922
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		1 265 365	1 005 187
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		982 782	1 412 517
Dettes fiscales et sociales		1 239 758	1 089 366
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 996	12 593
Autres dettes		11 516	22 146
	TOTAL dettes diverses :	2 236 052	2 536 622
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		165 816	129 151
	DETTES	5 992 311	6 380 882
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GÉNÉRAL	8 279 611	8 346 884

TEXTE DES RÉSOLUTIONS
PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2023

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 346.509 euros de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale, soit 60 euros,
- Dotation aux autres réserves, soit 346.449 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Three handwritten signatures in blue ink are visible. The first signature on the left is a stylized, vertical mark. The middle signature is more legible, appearing to be 'Duc'. The third signature on the right is a stylized, horizontal mark.

BENNE SA
Société par actions simplifiée
au capital de 700 600 euros
Siège social : 1 rue Jean FOUCAULT - ZI de Mélou
81100 CASTRES
RCS CASTRES 334 174 026
Ci-après la « Société »

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2023

Le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois, à seize heures, les associés de la Société S.A.S. BENNE SA se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre du 27 avril 2023, remise en main propre contre récépissé.

Conformément à l'article 18 des statuts, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Etienne ALIBERT, représentant le cabinet DELOITTE & ASSOCIÉS, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Thibault BENNE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Pierre BENNE, présent et acceptant, représentant le plus grand nombre de voix, est appelé comme scrutateur.

Madame Pascale OURCET est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des actions de la Société.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- la copie des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Président ;

- les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;
- les statuts de la société ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

Il indique en outre que les mêmes documents et renseignements prévus par la loi ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité d'entreprise. À la suite de cette communication, le Comité d'Entreprise n'a pas présenté d'observation.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Pouvoir en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport, des rapports du Commissaire aux comptes, et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 346.509 euros de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale, soit 60 euros,
- Dotation aux autres réserves, soit 346.449 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Président de l'assemblée.

Le Président,
Thibault BENNE



Le Secrétaire
Pascale OURCET



Le Scrutateur
Pierre BENNE



BENNE SA
Société par actions simplifiée
au capital de 700 600 euros
Siège social : 1 rue Jean FOUCAULT - ZI de Mélou
81100 CASTRES
RCS CASTRES 334 174 026
Ci-après la « Société »

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2023

Le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois, à seize heures, les associés de la Société S.A.S. BENNE SA se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre du 27 avril 2023, remise en main propre contre récépissé.

Conformément à l'article 18 des statuts, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Etienne ALIBERT, représentant le cabinet DELOITTE & ASSOCIÉS, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Thibault BENNE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Pierre BENNE, présent et acceptant, représentant le plus grand nombre de voix, est appelé comme scrutateur.

Madame Pascale OURCET est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des actions de la Société.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- la copie des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Président ;

- les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;
- les statuts de la société ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

Il indique en outre que les mêmes documents et renseignements prévus par la loi ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité d'entreprise. À la suite de cette communication, le Comité d'Entreprise n'a pas présenté d'observation.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Pouvoir en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport, des rapports du Commissaire aux comptes, et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 346.509 euros de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale, soit 60 euros,
- Dotation aux autres réserves, soit 346.449 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Président de l'assemblée.

Le Président,
Thibault BENNE

Le Secrétaire
Pascale OURCET

Le Scrutateur
Pierre BENNE

BENNE SA

Société par actions simplifiée

1 rue Jean Foucault

Zone Industrielle de Melou

81100 CASTRES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

BENNE SA

Société par actions simplifiée

1 rue Jean Foucault

Zone Industrielle de Melou

81100 CASTRES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés de la société BENNE SA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BENNE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Balma, le 19 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'E' followed by 'ALIBERT'.

Etienne ALIBERT